



Documents nouveaux de la grande colonnade de Palmyre

Jean-Baptiste Yon, Jacques Seigne

► To cite this version:

Jean-Baptiste Yon, Jacques Seigne. Documents nouveaux de la grande colonnade de Palmyre. Piotr Bieliński; Franciszek M. St pniowski. Aux pays d'Allat. Mélanges offerts à Michal Gawlikowski, Instytut Archeologii, Uniwersytet Warszawski, pp.243-261, 2005, 83-87496-22-7. halshs-04447128

HAL Id: halshs-04447128

<https://shs.hal.science/halshs-04447128>

Submitted on 8 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Documents nouveaux de la grande colonnade de Palmyre



Jacques Seigne et Jean-Baptiste Yon

En l'honneur de Michel Gawlikowski qui a tant apporté à la connaissance de Palmyre depuis 40 ans et qui a aidé en de nombreuses occasions les deux auteurs de cet article, nous avons voulu présenter un monument d'apparence certes modeste, mais qui vient s'inscrire dans une série en constant accroissement de textes qui renseignent sur la présence de Rome dans le désert de Syrie et éclairent les premiers temps de la *polis* de Palmyre.

Comme on le sait la grande colonnade ne représente pas l'état primitif de l'urbanisme palmyrénien. C'est au moment où la cité a voulu s'agrandir vers le nord de son site ancien que cette artère s'est développée d'une manière qui n'est pas toujours claire. On suppose généralement que les différentes sections (nommées d'est en ouest A, B et C) ont été construites par portions, selon la générosité des évergètes. Seules quelques fouilles, ainsi que de rares textes épigraphiques ont permis de préciser les dates de ces travaux, mais peu de monuments bien datés sont connus, en particulier dans la section C, souvent considérée comme la plus ancienne. Cette section s'étend entre le tétrapyle et le tombeau-temple n° 86 qui vient fermer la perspective de la grande colonnade à l'ouest. Les travaux récents de la mission polonaise dans le quartier des „basiliques” ne sont pas encore publiés dans leur intégralité, mais il ne fait aucun doute qu'à terme, ils amèneront un renouvellement des perspectives¹.

Le monument que nous présentons ici a été dégagé en 1963 sous la direction d'Adnan Bounni et Nassib Saliby² au niveau de l'exèdre C (souvent appelée „nymphée C”, sans que

1. Voir M. Żuchowska, *Quelques remarques sur la grande colonnade à Palmyre*, Bulletin d'Études orientales 52 (2000), 187-193: ce secteur est apparemment le plus ancien, mais ne fut sans doute jamais terminé. Voir surtout M. Żuchowska, *Test trench in the street of the Great Colonnade*, PAM 14 (2002), pp. 291-294 (en particulier fig. 2), même si l'on peut regretter que le sondage n'ait pas été poussé jusqu'aux portiques, „...while modern trenches have unfortunately obliterated all evidences of the original connection between the street levels and the columns of the portico...”, et surtout n'aient pas inclus les façades des boutiques, c'est-à-dire les véritables limites de la rue. La plus ancienne inscription actuellement connue date de 158: *Inventaire des Inscriptions de Palmyre* (Inv) III, 26 = Kh. As'ad, J. B. Yon, *Inscriptions de Palmyre*, Damas-Beyrouth-Amman 2001, n° 21.

2. A. Bounni, N. Saliby, *Six nouveaux emplacements fouillés à Palmyre (1963-1964)*, Annales Archéologiques Syriennes 15 (1965), pp. 121-138, pl. I-XIV et plans 1-4. Pour „l'exèdre C”, voir plus particulièrement p. 138, pl. XIV et plan 4.

sa nature de fontaine monumentale ait été prouvée). Lors des fouilles, „à l'intérieur de l'exèdre”, A. Bounni et N. Saliby ont découvert „...les tambours et le chapiteau d'une grande colonne cannelée de 1,20 m [...] écroulée non loin de notre exèdre et dont on s'est servi pour murer l'exèdre à l'époque byzantine ou arabe-musulmane³.” La taille des blocs comme leur regroupement en un lieu unique laissent effectivement supposer que leur emplacement originel était peu éloigné de l'endroit où ils furent découverts, sans que ce dernier puisse être localisé précisément pour le moment.

L'exèdre C

L'exèdre où furent retrouvés les différents éléments architecturaux faisant l'objet de cette note est située à 100 m environ à l'ouest de la place du tétrapyle, sur le côté sud du tronçon C de la Grande Colonnade (Pl. I). Sa façade, de 9,25 m de large, limitée par deux puissants pilastres encadrant une abside à „podium mouluré servant de banquette”, s'aligne sur celle des boutiques contiguës. Elle est encadrée par deux niches semi-circulaires de 2,40 m de diamètre environ dont „le fond est occupé par une porte de boutique [...] et les deux angles [...] d'une demi-colonne montée sur un podium mouluré”. Si le plan général de l'édifice n'est pas sans rappeler ceux des nymphées A et B, aucune installation attribuable à un monument des eaux n'a été mise au jour lors des dégagements et les premiers fouilleurs restèrent prudents quant à la fonction de l'édifice, préférant, à juste titre, le terme d'exèdre à celui de nymphée⁴.

Le sondage de 1963, puis la fouille à grande échelle de tout le secteur réalisée en 1977 sous la supervision de Kh. As'ad, directeur du musée de Palmyre⁵, ont en outre révélé que le portique sud de la grande colonnade s'interrompait au niveau de l'exèdre⁶. Toutefois, et malgré les importantes transformations subies aux époques byzantine et omeyyade, les fragments du portique sud de la rue, conservés à droite et à gauche de l'exèdre, les deux bases de colonnes alignées sur le reste du portique et restées *in situ* face au pilastre ouest du monument, ainsi que les entrecolonnements restituables dans la partie détruite (ou restée inachevée) excluent l'hypothèse d'un portique indépendant, en avancée sur la rue au niveau de ce monument public, selon un principe bien attesté à Palmyre, en particulier pour les nymphées A et B. Cependant, et bien qu'un portique de quatre colonnes indépendantes soit à exclure face à l'exèdre, l'absence de tout vestige *in situ* dans ce secteur ne permet pas de rejeter l'hypothèse de l'existence, face au monument, d'un ou deux supports isolés, intégrés ou non dans le portique de la rue.

La datation de l'exèdre reste également problématique et ne peut, en l'état des connaissances, qu'être relative. Si son édification en même temps que les boutiques sud de la rue ne semble faire aucun doute, la détermination de sa chronologie absolue pose à nouveau celle du secteur C de la Grande Colonnade. Or cette dernière reste très discutée,

3. A. Bounni, N. Saliby, *Six nouveaux emplacements...*, p. 138.

4. *Ibid.*

5. Kh. As'ad, F. M. Stepiński, *The Umayyad Sûq in Palmyra*, *Damascener Mitteilungen* 4 (1989), pp. 205-223, pl. 53-58 et fig. 1.

6. A. Bounni, N. Saliby, *Six nouveaux emplacements...*, plan 4; Kh. As'ad et F. M. Stepiński, *The Umayyad Sûq...*, fig. 1.

même si la plupart des historiens s'accordent pour dire que cette partie de la rue fut la première à être mise en chantier, probablement dès le milieu du II^e siècle (si l'on se fie aux inscriptions gravées sur les colonnes des portiques: voir note 1).

Les tambours de colonne cannelés:

Lors des travaux de 1963, neuf tambours de colonne (complets ou fragmentaires) de fort diamètre (+ 1,20m) et la corbeille inférieure d'un chapiteau corinthien qui leur était associé furent découverts en remploi dans des structures tardives installées dans l'exèdre. Ils furent attribués à „...une colonne honorifique...”,⁷ probablement en raison de la présence sur l'un des blocs de quelques lettres ayant appartenu à deux inscriptions aujourd'hui très lacunaires (Pl. II).

Tous les tambours, en calcaire dur, blanc, finement veiné, étaient assemblés par trois goujons à canaux de coulée par lit. Tous sont ornés de 24 profondes cannelures. Un seul présente, à quelques centimètres de son lit de pose, des amorces de rudentures, dispositif attendu sur ce type de colonne où il se développe en général sur les premiers mètres de la partie inférieure du fût. Au sommet du fût, les extrémités des cannelures et la moulure de couronnement étaient sculptées sur la partie inférieure de l'assise basse du chapiteau (Fig. 1), révélant, si besoin était, que l'ensemble du ravalement de la colonne avait été effectué dans l'œuvre.

Le cumul des longueurs des différents tambours (supérieur à 9,10 m sans la base, le chapiteau et la partie rudentée de la colonne), montre que si ces blocs appartenaient à une seule colonne, celle-ci aurait été excessivement „allongée” et aurait eu une hauteur tout à fait hors normes. En effet, le rapport hauteur/diamètre restituable du fût, voisin, au minimum de 10, aurait été largement supérieur à 8,1, „coefficient d'allongement” maximum appliqué aux colonnes de la grande rue (le coefficient moyen relevé sur les fûts de colonnes de portiques se situe entre 7,4 et 8,1 à Palmyre⁸). En outre, les diamètres relevés (105,5 – 105,5 – 109,5 et 117,5 – 118 – 119 – 119 et 120 cm) se répartissent nettement en deux séries, voisines, mais distinctes. Il est donc très vraisemblable que ces différents éléments architecturaux aient appartenu à deux et non une seule colonne cannelée. Les marques de pose, gravées sur les lits d'attente pourraient permettre de lever les derniers doutes. Celles qui sont notées sur trois des tambours de la „série large” – IIIII (cinq) – III-III (six) – IIIIIII (sept) – sont homogènes (Fig. 2). Malheureusement plusieurs des tambours ont été entreposés „tête-bêche”. Leurs lits d'attente étant aujourd'hui invisibles, l'existence éventuelle de doublons qui aurait pu prouver l'existence de deux séries distinctes ne peut être vérifiée pour le moment⁹.

Les différentes caractéristiques physiques des blocs conservés permettent de rattacher ces éléments de colonnes cannelées au groupe très restreint des colonnes votives ou isolées actuellement connues sur le site, également caractérisées par un „allongement” anormal de leur fût (sans toutefois qu'il atteigne une valeur supérieure à 9). L'absence de

7. A. Bounni, N. Saliby, *Six nouveaux emplacements...*, p. 138.

8. Pour les rapports de proportion de la plupart des colonnes corinthiennes de Palmyre, voir A. Ostrasz, *Études sur la restauration du Grand Tétrapyle*, *Studia palmyrenskie* 1 (1966), pp. 54 et 57 et fig. 7.

9. On notera également la présence de lettres araméennes gravées sur ces lits d'attente (marques d'ateliers ou de constructions).

toute console tenante ou à tenons et la présence d'inscriptions gravées directement sur le fût ne peuvent que confirmer ce rapprochement. Seules les profondes cannelures ornant son fût pourraient éventuellement permettre de l'exclure de ce groupe, toutes les autres colonnes honorifiques actuellement connues à Palmyre étant à fût lisse.

Cependant, les lambeaux d'une inscription trilingue partiellement visibles sur les arêtes des cannelures montrent que ces dernières ne furent réalisées que tardivement, *a posteriori*, sur le fût d'une colonne qui en était primitivement dépourvu. La seconde inscription, vraisemblablement trilingue elle aussi, gravée sous la précédente dans un cadre mouluré dont la limite supérieure correspond exactement au sommet des rudentures, a par contre été respectée par les tailleurs de pierre chargés de modifier l'aspect de la colonne. Il est donc certain que ces deux inscriptions ne sont pas contemporaines. De même, il est très vraisemblable que la gravure de l'inscription 2 a été réalisée en même temps que les cannelures et le cadre mouluré destiné à l'accueillir, c'est-à-dire au moment même où l'on faisait disparaître la première dédicace.

Un dernier point retiendra l'attention: le ravalement fin d'une colonne non monolithique se fait toujours dans l'œuvre, une fois l'ensemble des tambours posés. Si la colonne avait été déplacée avant de recevoir la deuxième inscription, un second ravalement, préalable à l'exécution des cannelures, aurait été nécessaire. Il aurait très certainement entraîné une détérioration de la surface du tambour portant la première dédicace, ce qui n'est pas le cas. Selon toutes vraisemblances, la colonne n'a donc pas été démontée ni déplacée à l'occasion de la gravure de la deuxième inscription et de la réalisation des cannelures.

De tout ce qui précède, il est possible d'affirmer que les tambours de colonnes découverts en 1963 par A. Bounni et N. Saliby appartenaient à deux colonnes de grande dimension. Les caractéristiques très semblables des différents tambours (matériau identique, diamètres voisins, même type de scellement – rare – à trois goujons, mêmes cannelures, même travail de la pierre,...) et leur découverte en un même lieu, tout porte à croire que ces deux colonnes furent contemporaines et étaient très probablement associées. Ce sont donc très vraisemblablement les fragments de deux colonnes „jumelles”, dont une au moins portait une dédicace trilingue, que les archéologues syriens découvrirent il y a quarante ans. Leurs fûts, lisses au départ, ne furent cannelés que tardivement, à l'occasion d'un changement (?) de dédicace.

Premiers éléments de datation:

La date de construction de ces colonnes honorifiques peut être cernée grossièrement grâce à certaines caractéristiques architecturales des blocs:

le matériau utilisé: le calcaire dur, blanc, finement veiné est très semblable à celui employé pour la construction des temples de Bel et de Nabu (phase I). Il est caractéristique des monuments élevés à Palmyre pendant le premier siècle de notre ère et le début du second;

les scellements des tambours par trois goujons (Fig. 2): ce dispositif, très particulier, est plus facile à mettre en œuvre et moins onéreux que celui à quatre goujons utilisé au début du premier siècle au temple de Bel (par exemple), mais plus complexe que celui à deux goujons (et a fortiori à un goujon axial) employé ultérieurement. Il correspond à une phase ancienne de l'évolution des techniques de scellement, tendant, à partir du

premier siècle, à la simplification. Le scellement à trois goujons n'est attesté ailleurs à Palmyre, semble-t-il, que pour les deux colonnes angulaires du portique sud du péristyle du temple de Nabu daté des années 70/80 de notre ère¹⁰;

la sculpture et le décor du fragment de chapiteau conservé: ils rattachent ce fragment à la série bien attestée à Palmyre des chapiteaux corinthiens de la deuxième moitié du premier siècle de notre ère.

Les différentes caractéristiques architecturales de ces colonnes permettent de les attribuer à la deuxième moitié du premier siècle de notre ère.

Emplacement de la colonne:

Le diamètre et le décor des tambours révèlent que ces blocs n'appartenaient pas à une des colonnes des portiques de la rue dont les supports, non cannelés, ont des diamètres de 0,30m inférieurs. De plus, les caractéristiques techniques relevées sur les tambours (scellements, cannelures, travail de la pierre,...), et celles, morphologiques, du fragment de chapiteau conservé, révèlent que ces colonnes sont chronologiquement bien antérieures à celles des portiques de la rue. C'est pourtant dans la Grande Colonnade qu'il convient de rechercher l'emplacement d'origine de ces colonnes honorifiques, comme A. Bounni et N. Saliby l'avaient déjà proposé. Nous savons en effet que les différents tambours furent réutilisés dans un simple aménagement tardif, „byzantin ou arabe-musulman” destiné à „murer l'exèdre”¹¹, probablement réalisé lors de la transformation de la rue en souk. Pendant la période omeyyade/abbasside, tout le quartier connut une profonde activité et il est vraisemblable qu'il resta densément habité¹². Il y a donc peu de chance pour que des éléments architecturaux aussi volumineux aient été retirés – avec quelles difficultés – d'un éventuel monument ruiné éloigné, situé au milieu d'un quartier d'habitations, puis transportés sur une longue distance pour finalement être rassemblés et former un simple muret à l'intérieur d'une exèdre désaffectée. Le nombre de tambours conservés, leur taille, leur regroupement en un lieu unique et la présence du chapiteau qui leur était associé, élément très difficilement réutilisable, tout prouve que les colonnes auxquelles ils appartenaient se dressait non loin de l'exèdre. L'hypothèse la plus vraisemblable est que ces tambours aient été simplement roulés au plus près de leur lieu de chute, ce qui nous ramène vers la rue et plus particulièrement dans la zone faisant face à l'exèdre. Cependant, si cette hypothèse devait être confirmée, elle poserait de sérieux problèmes dans le domaine du développement urbain de Palmyre, comme nous le verrons ci-après.

Les inscriptions

Il ne reste plus qu'une trentaine de lettres de la première inscription et un seul mot de la seconde. Pourtant malgré ces destructions anciennes, on peut tenter une interprétation qui s'appuie sur de solides parallèles.

Les deux inscriptions étaient gravées l'une sous l'autre, sur le fût de colonne (Pl. III et Fig. 3). Il est relativement fréquent à Palmyre que des textes soient gravés directement

10. A. Bounni, J. Seigne, N. Saliby, *Le sanctuaire de Nabû à Palmyre. Planches*, Paris 1992 (BAH 131), pl. XLIV 202.

11. Voir A. Bounni, N. Saliby, *Six nouveaux emplacements...*

12. Voir Kh. As'ad, F. M. Stepniowski, *The Umayyad Sûq...*

sur le fût des colonnes, mais il s'agit à chaque fois d'inscriptions honorifiques dédiées à un grand personnage¹³. Le début des textes tel qu'on peut les reconstituer confirme cette interprétation, mais avec une particularité assez rare dans l'épigraphie palmyrénienne, l'utilisation du latin, ce qui réduit la fourchette chronologique possible, d'après les parallèles connus.

Inscription 1

Sur la partie maintenant cannelée (Pl. III et Fig. 4). Restes de lettres sur quatre des cannelures (largeur de g. à dr.: 3,3; 3,4; 3,2; 3,0 cm; entre les cannelures: 12,2; 12,3; 12,4 cm). Hauteur des lettres: 3 à 3,2 cm (latin); 2 à 2,4 cm (grec); 2,3 cm (araméen).

Même si la restitution du contenu de cette inscription est très difficile, voire impossible, on peut néanmoins reconnaître le caractère trilingue de l'inscription (voir photos et fac-similé). On a ainsi bien reconnaissables deux lignes de latin, puis trois lignes de grec et enfin deux lignes d'araméen. Chaque texte est séparé par un espace assez large du texte suivant.

Latin	-----TC-----	•IA-----	A ² A-----
	-----SI-----	IB-----	VA-----
Grec	-----YA-----	H-----	B-----A-----
	-----ΛΟ-----	ΝΙΑ-----	ΟΥΑ-----
	-----ΛΟ-----	I-----	X-----
Araméen	-----š [?] -----	,-----w-----	d ² w-----
	-----,-----	h-----	sw-----

L'araméen se lisant de droite à gauche, l'ordre est inversé dans notre transcription en lettres latines.

Apparat critique:

Latin: l. 1, 2^e cannelure, il y a apparemment un point avant le I et ensuite un A (seule lettre latine commençant par une barre en diagonale ascendante). À la 4^e cannelure, avant le A, sans doute un autre A (seule lettre latine finissant par une barre en diagonale descendante). L. 2: 3^e cannelure, seule un V peut être restitué avant le A.

Grec: l. 1, 1^{ère} cannelure, le O peut être un *sigma* lunaire, comme à la ligne suivante, mais sa présence après un *lambda* (ou un *mu*) est difficile à envisager; 2^e cannelure, les trois lettres sont très douteuses (à l'exception du I). À la 3^e, on peut lire alternativement *omicron*, *upsilon*, *lambda*, mais la présence des lettres à la l. 2 du latin l. 2, incite à choisir *omicron*, *upsilon*, *alpha*.

Araméen: l. 1, 4^e cannelure (donc au début du texte) plutôt qu'un *shin*, on pourrait lire également le début d'un 'ain. À la 2^e cannelure, avant le *waw*, peut-être l'extrémité de la lettre *pé*. L. 2: 4^e cannelure, après le *aleph*, comme à la ligne précédente début d'un 'ain ou d'un *shin*.

13. Par exemple *Palmyrene Aramaic Texts* (éd. D. R. Hillers et E. Cussini), Baltimore, 1996 [= PAT] 0276; PAT 0277; PAT 0278 = Kh. As'ad, J.-B. Yon, *Inscriptions...*, n° 18; PAT 0279; PAT 0312 = Kh. As'ad, J.-B. Yon, *Inscriptions...*, n° 25.

À la première ligne du latin, en raison des parallèles possibles, on est tenté de restituer (cf. *infra* pour les parallèles):

[Bule e]t c[ivitas] Ia[r] AA[]

ce qui correspondrait en grec à

[Ἡ βο]ηλ[η καὶ ὁ δῆ][μος Ιαρι]βωλεα ? – –] A

Il est difficile de restituer une quelconque formule pour l'araméen: la formule équivalente *bwl' wdms* (ou *dmus*) est difficile à reconnaître dans les lettres subsistantes. On peut à la rigueur identifier le *aleph* de la deuxième cannelure comme la dernière lettre du mot *bwl'* („conseil”), mais cela pose le problème de la première lettre (vraisemblablement un *shin* qui commençait dans la cassure). La suite est tout aussi désespérée.

Si l'on accepte les restitutions proposées pour le grec et le latin, on aurait donc en latin une forme du type *Ia/rhibolem*: ce nom est préférable à un hypocoristique comme *Iarhai*, en raison du –B– bien lisible en grec et trop proche pour laisser la place d'écrire un nom et un patronyme commençant avec un –B–, e.g. *Ιαροῖον Βωννεους*. Le nom (qui serait **Iarhiboles* au nominatif) n'est pas attesté en latin à Palmyre même, alors qu'on en a de nombreux exemples en grec¹⁴. Les textes latins de Dacie qui mentionnent un nom de même racine ou le théonyme correspondant donnent *Ierhibol* (AE 1977, 661), *Ierhaboli* (Inscriptiones Daciae Romanae [= IDR] III/1, n° 137) ou *Ierhei* (IDR III/1, n° 167). En Afrique, on a *Ierehei* (AE 1933, 33 et 39), *Ierhei* (AE 1980, 902), *Ierhoboles* (AE 1933, 104 et AE 1967, 572).

La vocalisation de la première syllabe en latin est donc bien régulièrement –*ie*–, alors que les transcriptions en grec témoignent d'une prononciation –*ia*– à Palmyre, mais aussi à Rome (*Ιαριβωλω*, IGUR I, n° 120). On peut supposer que les transcriptions officielles à Palmyre employaient la même vocalisation en grec et en latin, au moins par un souci de cohérence, alors que les textes latins qui émanent de militaires (épitaphes et dédicaces au dieu *Iarhibōl*/*Ierhoboles*), et peut-être d'un milieu moins cultivé, transcrivaient ces noms avec –*ie*– (prononciation réelle?).

Les deux dernières lettres conservées en latin, une barre descendant en diagonale et un A ont leur exact correspondant en grec à la fin de la première ligne. Si l'on accepte la restitution du début de la ligne, il s'agit soit du nom du père, soit du second nom du personnage honoré: la succession de deux A, seule possible en latin, est courante dans l'anthroponymie palmyrénienne (par exemple *Raaio*s ou *Aalameis*).

À la ligne 2 du latin, aucun mot n'est identifiable. On avait peut-être l'intitulé d'une fonction du personnage honoré, même si c'est relativement rare à Palmyre, ou plus probablement des adjectifs honorifiques (*φιλόπατρις* ou *εὐσεβής*). En combinant le latin et le grec, on a pour la troisième cannelure –VA– et au-dessous –OYΑ–. En admettant qu'il s'agit du même mot, il est tentant de reconnaître la transcription grecque de la syllabe latine: on peut penser à un mot latin comme *Valerius*. Alternativement, s'il n'y a pas parallélisme entre le latin et le grec, on peut supposer que les lettres OY sont la désinence du génitif et que le mot suivant commençait par A.

14. Voir J.-B. Yon, *Les notables de Palmyre*, Beyrouth 2002 (BAH 163), pp 288-289.

La ligne 3 n'existe qu'en grec; le dernier mot (avec la lettre X) peut être χάριν („en témoignage de”), employé dans une formule extrêmement courante à Palmyre *τειμῆς χάριν* pour conclure les textes honorifiques¹⁵.

Inscription 2

Sous les cannelures (donc au-dessous de la première), dans un cadre mouluré (cartouche à queue d'aronde¹⁶) dont il ne reste que le coin supérieur gauche, inscription latine très lacunaire qui se prolongeait sur le tambour inférieur non retrouvé à ce jour (Pl. III et Fig. 5). La longueur subsistante est de 9 cm et la hauteur des lettres de 2,1 cm.

Bule et [civitas ? - - -]

Apparat critique: on lit les trois premières lettres du mot, ainsi que le haut du E et le coin supérieur gauche du E suivant. La barre horizontale qui est distinguable ensuite doit être celle du T.

On reconnaît simplement le mot *bule*, translittération bien connue du grec βουλή. Cet usage est attesté à Palmyre, par une autre inscription trilingue¹⁷. Ailleurs, on connaît un exemple à Arados¹⁸, ainsi que dans la correspondance de Pline le Jeune (X, 81, 1). Comme l'inscription 1, on peut penser qu'on a affaire à une trilingue.

Ces inscriptions viennent s'inscrire dans une série assez courte de textes trilingues à Palmyre¹⁹. À deux exceptions près (le premier et le dernier du tableau *infra*), on notera que le même ordre est suivi dans l'usage des trois langues (latin-grec-araméen) et le nouveau texte de la grande colonnade vient confirmer cette règle. Parmi toutes ces inscriptions, il en est une qui se rapproche tout particulièrement de celles qui nous occupent: celle que le Conseil et le Peuple de Palmyre font inscrire en avril 74 en l'honneur de Haïran, fils de Bônân. Ce personnage reçoit de grands honneurs dans le troisième quart du I^{er} siècle, sans qu'on sache vraiment quelles ont été ses fonctions officielles et si même il en a vraiment eu. On suppose qu'il a été en bonnes relations avec les autorités romaines (d'où l'usage du *latin*), mais rien ne vient le confirmer formellement²⁰.

Quoi qu'il en soit, le texte de 74 en son honneur était jusqu'à présent l'unique exemple de l'utilisation à Palmyre de la transcription latine du mot grec βουλή. L'inscription 2 décrite ci-dessus apporte donc une nouvelle attestation et incite aussi à proposer la restitution du même mot au début de l'inscription 1. Les pauvres restes du texte permettent de

15. Ainsi dans une autre inscription trilingue: Kh. As'ad, J. B. Yon, *Inscriptions...*, n° 13.

16. SEG 7, 133 Kh. As'ad, J. B. Yon, *Inscriptions...*, n° 13.

17. Cf. l'inscription citée note précédente.

18. J. P. Rey Coquis, IGIS VII, n° 4009 (*ciuitas et bule Aradia*).

19. Sept textes: tableau récapitulatif en annexe. Voir également J. B. Yon, *Les notables...*, pp. 24-28 et 250-251: sur ces textes, l'un est difficilement datable, quatre datent du I^{er} siècle et deux de la seconde moitié du II^e siècle (cf. annexe *infra*): ces deux derniers textes sont de caractère privé. Liste des textes (auxquels on ajoutera Inv IX, 5) avec d'autres commentaires dans Kh. As'ad, Chr. Delplace, *Inscriptions latines de Palmyre*, *Revue des Études anciennes* 104 (2002), pp. 364-375, n° 16.

20. Voir J.-B. Yon, *Les notables*, pp. 44-47. Le second texte du tableau en annexe concerne également le même personnage.

lire comme dans la dédicace à Bônne –*bule et civitas*–, mais l'ethnique –*Palmyrenorum*– est difficile à restituer d'après les restes de lettres présentes sur la pierre. De plus, le nom du personnage est sûrement différent. Toutefois la disparition dans la documentation du mot *bule* et pratiquement celle du latin dans les textes officiels après le I^{er} siècle incitent fortement à dater nos textes de la fin du I^{er} siècle ou à la rigueur du début du II^e siècle²¹. On rappellera à ce propos que le texte de 74 porte la première mention à Palmyre d'institutions civiques de type hellénique, puisque la *boulè* n'est pas attestée avant cette date.

Quelques commentaires et hypothèses

Les noms du ou des personnages objets de la dédicace de la colonne inscrite découverte en 1963 resteront sans doute inconnus, mais il s'agit vraisemblablement de notables de Palmyre de premier plan. Les inscriptions qui le(s) mentionne(nt) étant chronologiquement très proches, mais non contemporaines, l'une n'étant gravée qu'après le ravalement de l'autre, deux hypothèses peuvent être envisagées :

– soit une *damnatio memoriae* du personnage auquel la Boulé avait fait élever une des plus grandes colonnes honorifiques, quelques décennies seulement après que le monument lui a été dédié. Dans ce cas, l'inscription 2 correspondrait à une nouvelle dédicace, différente de la première, faite à un nouveau „bienfaiteur” de la cité.

– soit, au contraire, une „confirmation” de l'hommage rendu au personnage honoré par l'inscription 1. Dans ce cas, la deuxième inscription ne serait que la retranscription de la première (modifiée et complétée à cette occasion?), mise en valeur par un cadre mouluré (une *tabula ansata*?) et légèrement déplacée pour respecter les proportions du nouveau décor appliqué à son support (cannelures rudementées). Le personnage honoré serait le même.

L'état trop lacunaire des deux textes ne permet pas de trancher objectivement en faveur de l'une ou l'autre des deux hypothèses. Toutefois, la première d'entre elles présente plusieurs difficultés :

– le ravalement d'une dédicace émanant de la Boulé, quelques dizaines d'années au plus tard après sa gravure, ne pourrait s'expliquer que par une faute politique grave commise par le personnage honoré (à moins qu'il ne s'agisse d'une famille ayant totalement disparu pour une raison ou une autre). Aucun élément de l'histoire de Palmyre telle qu'on la connaît actuellement ne permet d'affirmer ou d'infirmer une telle hypothèse, même si la disparition (dans les sources) de familles de notables palmyréniens au bout d'une ou deux générations est bien attestée²².

– l'érection d'une colonne honorifique permettait de rendre hommage à un notable, mais l'honneur qui lui était fait profitait également, à des degrés divers, aux autres membres de sa famille, de sa tribu. De manière similaire, toute *damnatio memoriae* prononcée par la Boulé à l'encontre d'un individu, aurait concerné sa communauté d'appartenance. La décision d'effacer une dédicace constituait un acte grave et sa mise en pratique

21. Autant qu'on puisse en juger par d'aussi pauvres restes, la paléographie ne vient pas contredire ces conclusions.

22. Voir J.-B. Yon, *Les notables...*, pp. 49-51: il n'y a que quelques rares cas de familles palmyréniennes que l'on connaisse sur une période supérieure à une cinquantaine d'années.

présentait sans doute de nombreuses difficultés, politiques et matérielles; *a fortiori*, la réutilisation de la colonne support pour honorer une autre personne aurait sans doute suscité des obstacles tout aussi nombreux.

– matériellement, la réutilisation de la colonne aurait également nécessité de changer la statue placée à son sommet au moment de la première dédicace (mais, argument inverse, il y a eu construction d'échafaudages pour permettre le ravalement du support et réalisation des cannelures. Le changement de statue était donc possible).

Plus généralement, le ravalement d'une inscription honorifique et la réutilisation de son support seraient alors attestés pour la première fois à Palmyre où, au contraire, dédicaces et monuments semblent avoir été respectés, pendant toute la période romaine, même après l'effacement politique et/ou économique des grandes familles auxquelles les personnages honorés appartenaient²³.

Sans pouvoir conclure, pour les raisons présentées précédemment, il est quand même possible d'attribuer le changement de dédicace à l'embellissement (cannelures) apporté au support de la statue du personnage honoré par la première inscription plutôt qu'à une *damnatio memoriae*. L'inscription 2 ne serait que la retranscription du texte 1, retranscription peut-être rendu nécessaire par quelques ajouts ou modifications (?) mais peut-être aussi (et surtout?) par le simple respect des proportions du nouveau décor donné à la colonne (position du sommet des rudentures).

Il est même possible de se demander si cette colonne, et sa „consoeur”, ne bénéficièrent pas d'un „embellissement” supplémentaire lors de la mise en chantier du tronçon C de la Grande Colonnade: implantées, selon toute vraisemblance, sur la limite nord du secteur urbanisé au I^{er} siècle de notre ère, au niveau de ce qui était peut-être le rempart à ce moment-là²⁴, elles auraient, dans un premier temps, servi de „jalon” pour déterminer l'axe de la nouvelle rue. Puis, lors de la construction des boutiques sud, leur emplacement aurait même été „protégé” et embelli par la construction de l'exèdre C.

Ce monument, dont rien actuellement ne prouve la fonction de nymphée qui lui est généralement attribuée, présente en effet la particularité d'être flanqué de deux petites exèdres, correspondant non à des niches, mais à des entrées monumentales pourvues de portes axiales: l'architecture et le décor de ces entrées ne permettent pas de retenir l'hypothèse formulée par les fouilleurs selon laquelle elles auraient appartenu à des „boutiques”. De plus, l'exèdre et les deux portes monumentales occupent sensiblement le centre de la façade nord du premier îlot situé au sud-ouest du Tétrapyle. Or cet îlot est exceptionnellement grand. Sa largeur équivaut à plus de trois fois la largeur „standard” d'une *insula*.

Il est donc probable que la vaste étendue située entre le wadi et la Grande Colonnade, immédiatement au nord du sanctuaire d'Arsou, n'a pas été un simple quartier d'habitations. La découverte, au niveau de son angle nord-ouest d'une série importante et cohérente d'inscriptions honorifiques, dont certaines gravées sur les colonnes de la rue et

23. L'usage de l'argument *a silentio* est toujours difficile, mais il faut évidemment tenir compte des éventuelles *damnationes memoriae* „réussies”. Dans ce cas, ces remplacements et ces disparitions d'inscriptions n'ont laissé aucune trace dans la documentation.

24. Voir M. Żuchowska, *Quelques remarques sur la grande colonnade...*

dont certaines commémorent des constructions en l'honneur du dieu Arsou, ne peut que confirmer cette interprétation, comme Kh. As'ad et M. Gawlikowski l'ont bien montré²⁵. L'exèdre qui marquait le milieu de la façade nord de ce vaste espace probablement consacré à Arsou et dépendant de la tribu des Mathabôl était peut-être à la fois une porte d'entrée monumentale et un „écrin” construit autour des colonnes élevées à la fin du I^{er} siècle par la Boulé. La relation privilégiée entre ce quartier et la tribu permet aussi d'envisager l'hypothèse de l'appartenance du personnage honoré à la même tribu.

La colonne inscrite étant vraisemblablement „doublée”, il est également possible de se demander si ces deux (?) monuments honorifiques ne marquaient pas le début d'un „accès” ancien au sanctuaire d'Arsou, à l'image des deux colonnes monumentales dressées de part et d'autre de l'entrée de la rue conduisant au sanctuaire de Baalshamin. Malheureusement, à la différence des colonnes de l'exèdre C, tous les tambours des deux colonnes de la rue de Baalshamin ont aujourd'hui disparu. Il est donc impossible de savoir si elles étaient inscrites. Toutefois, leurs bases sont encore *in situ* et leurs deux chapiteaux, en deux assises, sont également conservés. Ces derniers sont très semblables à celui découvert dans l'exèdre C et sont datables, comme ce dernier, de la deuxième moitié du premier siècle. Leurs lits d'attente, parfaitement conservés, révèlent qu'ils supportaient chacun une statue de pierre, placée au centre de l'abaque. Sur chacun des chapiteaux également, l'encastrement central destiné à la statue était entouré de 60 petites mortaises géométriquement réparties autour du centre en trois carrés concentriques et destinées à la fixation d'éléments métalliques de moins de 1 cm² de section. Ce dispositif très particulier ne semble avoir de parallèle qu'au sanctuaire d'Apollon à Delphes où, au deuxième siècle avant notre ère, un pilier honorifique élevé par Prusias, roi de Bithynie, supportait une statue équestre entourée de 112 petites mortaises correspondant probablement aux encastresments „...d'éléments végétaux...”, peut-être „...des épis de blé.”²⁶.

Quels qu'aient pu être les petits éléments métalliques scellés aux sommets des chapiteaux de Palmyre, ce sont donc bien deux colonnes honorifiques qui marquaient le début de la rue conduisant au sanctuaire de Baalshamin. Ne peut-on alors imaginer que les deux colonnes cannelées trouvées près de l'exèdre C aient constitué un dispositif semblable pour le sanctuaire d'Arsou?

Si tel devait être le cas, et en attendant que des recherches ultérieures viennent confirmer ou démentir cette hypothèse, il faudrait admettre que les sanctuaires de Baalshamin et d'Arsou auraient eu, dès la deuxième moitié du premier siècle de notre ère, des „entrées monumentales” à l'emplacement de ce qui ne deviendra la Grande Colonnade que soixante-dix ans plus tard. En d'autres termes, si l'hypothèse que nous formulons est exacte, la thèse généralement admise qui voudrait que la Grande Colonnade ait été implantée à l'emplacement d'un ancien mur de fortification arasé²⁷ ne serait plus recevable: les

25. Kh. As'ad, M. Gawlikowski, *New honorific inscriptions in the Great Colonnade of Palmyra*, *Annales Archéologiques Arabes Syriennes* 36-37 (1986-1987), pp. 164-171.

26. A. Jacquemin, D. Laroche, *2. Piliers votifs 1981-1985*, BCH 110 (1986), pp. 785-788.

27. Voir par exemple M. Gawlikowski, *Les défenses de Palmyre*, Syria 51 (1974), p. 236.

travaux des II^e et III^e siècles n'auraient eu pour but que de structurer puis, progressivement, d'orner de portiques de colonnes un ancien axe de circulation. Les premiers résultats obtenus par les fouilleurs polonais dans le secteur C de la rue montrent bien que la Grande Colonnade n'a été établie que tardivement au-dessus d'une rue ancienne dont la construction remonterait au moins à la deuxième moitié du premier siècle de notre ère, date correspondant à celle que l'on peut attribuer à la colonne inscrite découverte en 1963²⁸.

Témoins d'une urbanisation balbutiante de la frange septentrionale de la ville antique du premier siècle de notre ère, les colonnes honorifiques découvertes par A. Bounni et N. Saliby en 1963 ne constituèrent elles pas, avec celles de Baalshamin – et peut être d'autres aujourd'hui disparues – autant de „jalons incontournables” lors de la structuration urbaine des II^e et III^e siècles? Ne peuvent-elles expliquer, au moins en partie, le tracé brisé si particulier de la Grande Colonnade de Palmyre?

Annexe: liste des textes trilingues de Palmyre

Référence	Date
1. Inv X, 5 repris et complété par Z. Fiema, „An inscription from the Temple of Bel in Palmyra reconsidered”, BASOR 263 (1986), p. 81-83 (péristyle du temple de Bel)	Sans doute I ^{er} siècle
2. M. Rodinson, Syria 27 (1950), p. 137 = PAT 2801	avril 52
3. As'ad, Gawlikowski, <i>Inscriptions in the Palmyra Museum</i> n° 113 = Gawlikowski, Syria 75 (1998), p. 145	57/58
4. CIS 4235 = PAT 0591	septembre 58
5. Cantineau, Syria 14 (1933), p. 175 n° 2B = Kh. As'ad, J.-B. Yon, <i>Inscriptions...</i> , n° 13	avril 74
6. Inv X, 113 = PAT 1413	août 174
7. As'ad, Teixidor, Syria 62 (1985), p. 279 = PAT 2824	176

Ces textes n'ont à vrai dire de commun que d'être trilingues: le premier, gravé sur un lit d'attente de colonne, n'était pas destiné à être vu. Les deux derniers et les n° 3-4 concernent des publicains ou des fonctionnaires romains. Dans leur cas, c'est plutôt l'utilisation de l'araméen qui est à souligner. Enfin les textes n° 2 et 5 sont respectivement la dédicace de tombeau et le texte honorifique de Haïran fils de Bônne. Cette dernière inscription était aussi l'unique attestation jusqu'à présent du mot *bule* en latin et le plus proche parallèle des deux nouveaux textes de la grande colonnade.

28. M. Żuchowska, *Test trench in the street of the Great Colonnade*, PAM 14 (2002), pp. 291-294.

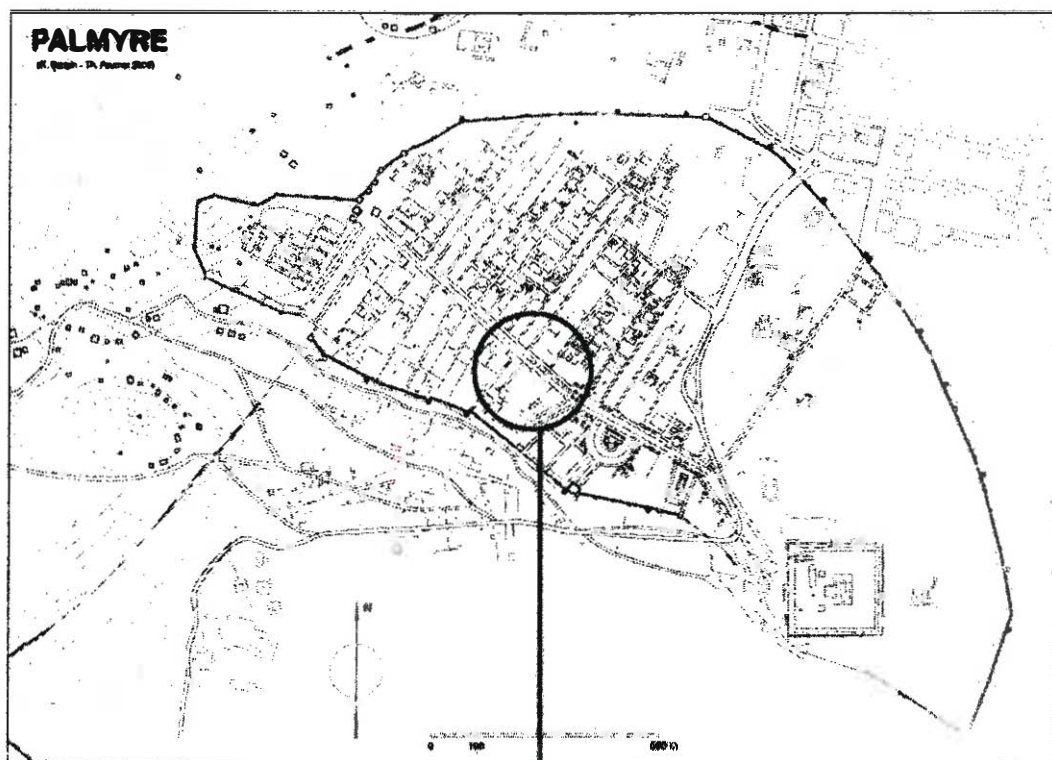
Jacques Seigne

Laboratoire Archéologie et Territoires
Université François Rabelais
F-37000 Tours
jacques.seigne@wanadoo.fr

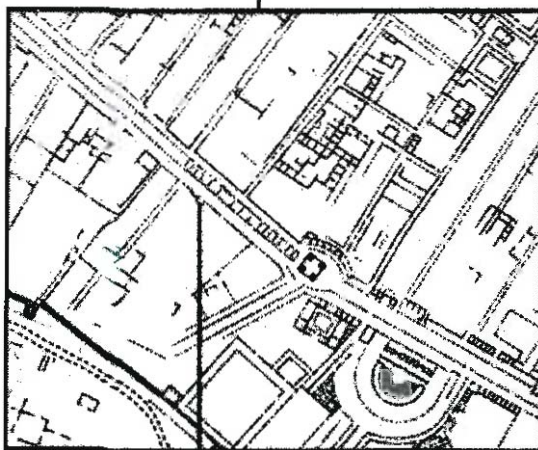
Jean-Baptiste Yon

Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux
7, rue Raulin
F-69365 Lyon cedex 07
jean-baptiste.yon@mom.fr





PL. I. PLAN DE PALMYRE ET SITUATION DE L'EXÈDRE
(D'APRÈS LE PLAN DE TH. FOURNET ET J. SAUPIN
DANS KH. AS'AD, J.-B. YON, *INSCRIPTIONS...*).



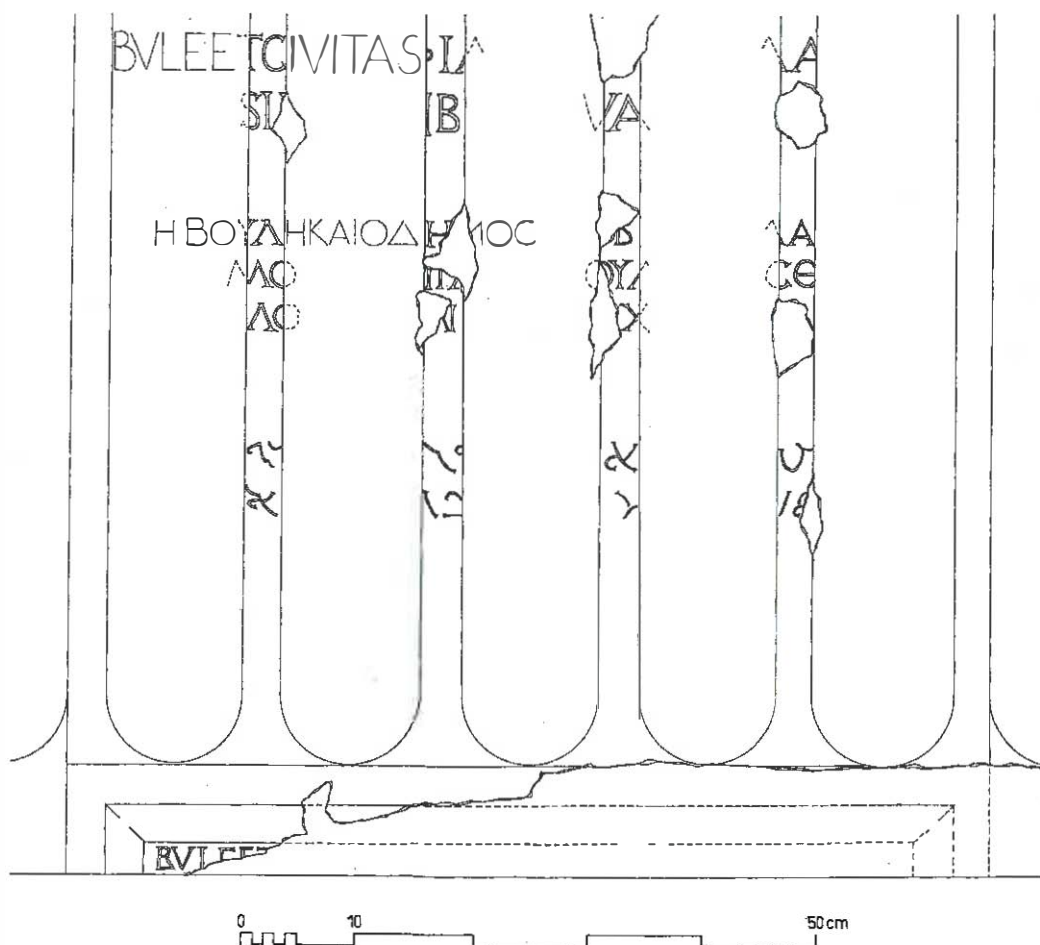
EXÈDRE ET COLONNE INSCRITE



12 00

LATIN
GREC
PALMYRENIEN

PL. II. FÛT DE COLONNE (J. SEIGNE).



PL. III. RELEVÉ DES INSCRIPTIONS 1 ET 2 (J. SEIGNE).



FIG. 1. CHAPITEAU DE L'UNE DES COLONNES (PHOTO J. SEIGNE).

FIG. 2. LIT D'ATTENTE D'UN FÔT DE COLONNE (PHOTO J. SEIGNE).



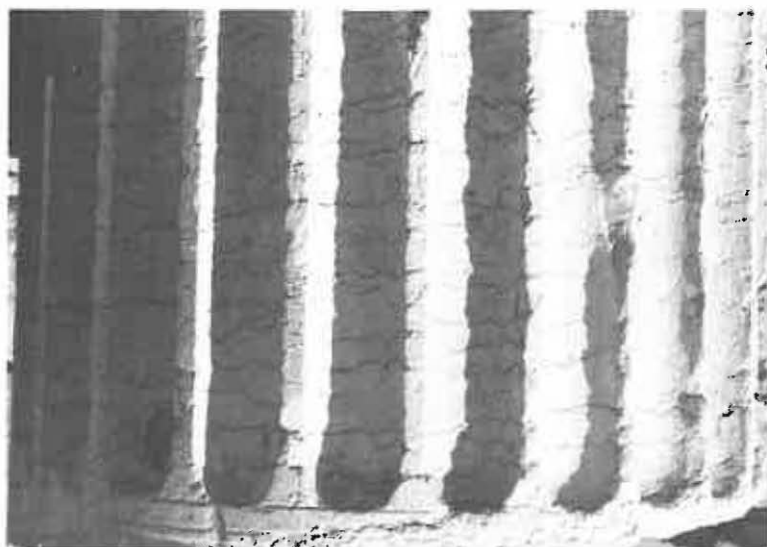


FIG. 3. Fût de colonne inscrit
(photo J.-B. Yon).

FIG. 4. INSCRIPTION 1
(photo J. B. Yon).

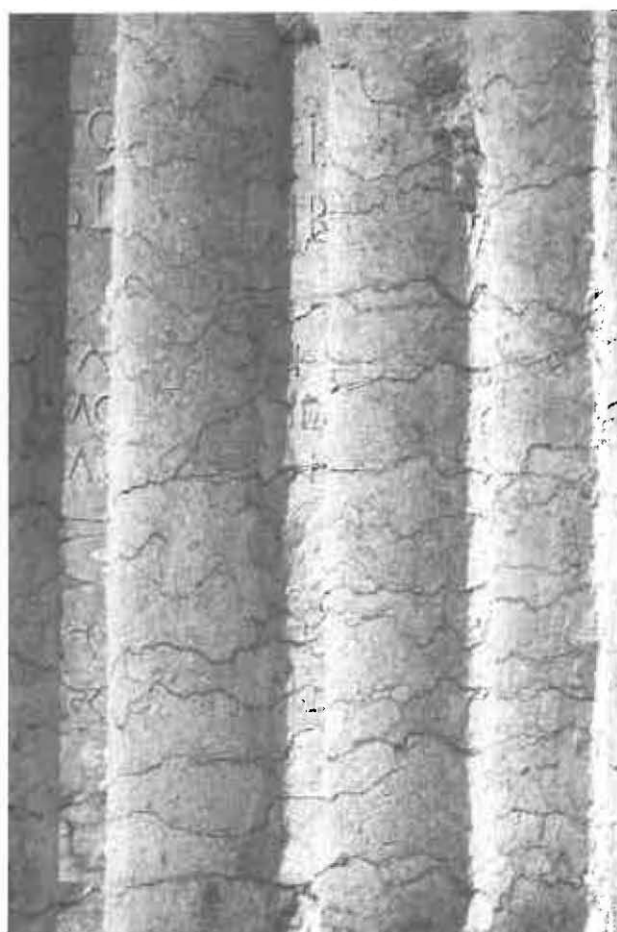


FIG. 5: INSCRIPTION 2 (PHOTO J. B. YON).